

PARTIE III : RENSEIGNEMENTS POUR LE CONSOMMATEUR

Pr CHAMPIX^{MD}

(comprimés de tartrate de varénicline)

Veillez relire le présent dépliant chaque fois que vous faites renouveler votre ordonnance, car il pourrait contenir de nouveaux renseignements.

Le présent dépliant constitue la troisième et dernière partie de la monographie de produit publiée par suite de l'homologation de CHAMPIX pour la vente au Canada, et s'adresse tout particulièrement aux consommateurs. Le présent dépliant n'est qu'un résumé et ne donne donc pas tous les renseignements pertinents au sujet de CHAMPIX. Pour toute question concernant ce médicament, communiquez avec votre médecin ou votre pharmacien.

Quels renseignements importants dois-je connaître au sujet de CHAMPIX?

Lorsque vous tentez d'arrêter de fumer, avec ou sans l'aide de CHAMPIX, il se peut que vous présentiez des symptômes liés au sevrage de la nicotine, notamment :

- envie pressante de fumer,
- humeur dépressive,
- troubles du sommeil,
- irritabilité,
- frustration,
- colère,
- anxiété,
- difficulté de concentration,
- agitation,
- ralentissement de la fréquence cardiaque, augmentation de l'appétit ou gain de poids.

Certaines personnes qui ont tenté de s'affranchir du tabac sans recourir à des médicaments ont même eu des pensées suicidaires. Parfois, l'arrêt du tabac peut entraîner une aggravation de problèmes de santé mentale existants, comme la dépression.

Problèmes de santé mentale

On a observé des effets secondaires graves chez certaines personnes qui ont pris CHAMPIX pour arrêter de fumer, notamment un changement de comportement ou de la pensée, de l'hostilité, de l'agitation, de l'agressivité, une humeur dépressive, ainsi que des pensées ou des comportements suicidaires. Ces symptômes sont survenus tant chez des personnes qui avaient des antécédents de problèmes de santé mentale que chez d'autres qui n'en avaient pas. Dans certains cas, ils sont apparus dès le début du traitement par CHAMPIX, alors que dans d'autres, ils sont survenus après plusieurs semaines de traitement ou peu après la fin de celui-ci.

Avant de commencer à prendre un traitement antitabagique quel qu'il soit, y compris CHAMPIX :

- dites à votre professionnel de la santé (médecin, pharmacien ou infirmière) si vous avez déjà souffert de dépression ou d'autres problèmes de santé mentale, et

- informez-le de tout symptôme préoccupant que vous avez eu lors de tentatives antérieures pour arrêter de fumer, avec ou sans l'aide d'un médicament

Informez vos amis et les membres de votre famille que vous tentez d'arrêter de fumer en prenant CHAMPIX, et demandez-leur leur soutien et leur aide pour surveiller l'apparition de tout changement inhabituel dans votre comportement ou votre façon de penser.

La consommation d'alcool peut accroître le risque d'apparition de problèmes de santé mentale durant le traitement par CHAMPIX.

Patients ayant des antécédents de problèmes de santé mentale (p. ex., dépression, anxiété, schizophrénie) : Si vous avez eu des problèmes de santé mentale avant de commencer à prendre CHAMPIX, votre professionnel de la santé surveillera votre état pendant que vous tentez d'arrêter de fumer à l'aide de CHAMPIX. Si vous constatez une aggravation de vos symptômes ou l'apparition de nouveaux symptômes, parlez-en immédiatement à votre professionnel de la santé, parce qu'un réglage de la dose (de CHAMPIX ou des autres médicaments que vous prenez) pourrait se révéler efficace.

Tous les patients/généralités : Si vous êtes en proie à des symptômes sévères tels que des idées, une humeur ou un comportement préoccupants et tout à fait inhabituels, cessez immédiatement de prendre CHAMPIX, consultez un médecin et informez votre professionnel de la santé de vos symptômes. Ces symptômes ont disparu après l'arrêt du traitement par CHAMPIX dans de nombreux cas, mais ils ont parfois persisté. Il est essentiel que vous soyez suivi par votre professionnel de la santé jusqu'à ce que de tels symptômes disparaissent.

Réactions allergiques

Certaines personnes ont eu des réactions allergiques à CHAMPIX. Ces réactions, parfois mortelles, comprennent l'enflure du visage, de la bouche et de la gorge, lesquelles peuvent rendre la respiration difficile. Si vous éprouvez de tels symptômes, cessez de prendre CHAMPIX et consultez un médecin de toute urgence.

Réactions cutanées graves

Certains utilisateurs de CHAMPIX peuvent présenter des réactions cutanées graves (p. ex., éruption cutanée, enflure, rougeur ou peau qui pèle). Certaines de ces réactions peuvent mettre la vie en danger. Si vous présentez une éruption cutanée et que votre peau pèle ou que vous avez des cloques dans la bouche, près des yeux ou des organes génitaux, cessez de prendre CHAMPIX et consultez un médecin de toute urgence.

AU SUJET DE CE MÉDICAMENT

Les raisons d'utiliser ce médicament :

CHAMPIX est un médicament d'ordonnance employé pour aider les adultes motivés à cesser de fumer, en association avec un programme de counselling antitabagique.

Les effets de ce médicament :

CHAMPIX peut contribuer à atténuer l'envie de fumer et les symptômes de sevrage associés à l'abandon du tabac.

CHAMPIX ne contient pas de nicotine, mais on a observé qu'il a un effet sur le type de récepteurs nicotiques présents dans le cerveau qui serait le plus étroitement lié à la dépendance au tabac. CHAMPIX peut agir sur ces récepteurs de deux manières opposées : d'une part, il agit comme un substitut atténué de la nicotine; d'autre part, comme il se lie plus fortement aux récepteurs nicotiques que la nicotine elle-même, il empêche celle-ci de se lier à ses récepteurs. On croit qu'il s'agit là du mode d'action de CHAMPIX, du moins en partie. On ne sait cependant pas exactement comment CHAMPIX agit chez les humains.

Les circonstances où il est déconseillé d'utiliser ce médicament :

Vous ne devez pas prendre CHAMPIX si vous :

- êtes allergique (hypersensible) au tartrate de varénicline ou à l'un des autres ingrédients de CHAMPIX (*voir la liste des ingrédients non médicinaux ci-après*);
- suivez un traitement de remplacement de la nicotine (p. ex., timbres, gomme ou inhalateur). L'association de CHAMPIX avec un traitement de remplacement de la nicotine ne devrait pas améliorer vos chances d'abandon du tabac et pourrait entraîner plus d'effets indésirables que CHAMPIX pris seul.

L'ingrédient médicinaux :

Tartrate de varénicline

Les ingrédients non médicinaux :

Les ingrédients non médicinaux sont la cellulose microcristalline, le phosphate dibasique de calcium anhydre, la croscarmellose sodique, la silice colloïdale et le stéarate de magnésium.

L'enrobage contient de l'hypermellose, du dioxyde de titane, du polyéthylène glycol et de la triacétine. Les comprimés à 1 mg contiennent aussi un colorant, le carmin d'indigo sur substrat d'aluminium.

La présentation :

CHAMPIX est offert en comprimés pelliculés. Les comprimés à 0,5 mg sont blancs, et ceux à 1 mg sont bleu pâle.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS

Consultez votre professionnel de la santé AVANT d'utiliser CHAMPIX si vous :

- avez déjà souffert de dépression ou d'autres problèmes de santé mentale; votre professionnel de la santé surveillera votre état afin de déceler toute apparition ou aggravation de problèmes émotionnels ou comportementaux durant votre traitement par CHAMPIX;
- avez des problèmes de reins; si c'est le cas, il faudra peut-être réduire votre dose de CHAMPIX;
- souffrez de troubles du cœur ou des vaisseaux sanguins (affections cardiovasculaires);
- avez déjà eu des crises convulsives;
- souffrez d'un autre problème de santé, quel qu'il soit;

- êtes enceinte, vous prévoyez le devenir ou vous allaitez (*voir Grossesse et Allaitement ci-après*);
- êtes diabétique; CHAMPIX pourrait affecter la maîtrise de votre taux de sucre, que vous pourriez être obligé de vérifier plus souvent. Si vous observez des changements, parlez-en à votre professionnel de la santé.

Les changements subis par l'organisme lorsqu'on cesse de fumer, avec ou sans l'aide de CHAMPIX, peuvent modifier l'action d'autres médicaments. Par conséquent, vous devriez informer votre professionnel de la santé des médicaments que vous prenez, y compris les médicaments d'ordonnance, les médicaments en vente libre, les vitamines et les produits naturels. Et il est particulièrement important que vous avisiez votre professionnel de la santé si vous prenez :

- o de l'insuline;
- o des médicaments contre l'asthme (théophylline);
- o un anticoagulant (warfarine);

car il pourrait être nécessaire d'ajuster la dose de ces médicaments lorsque vous ne fumerez plus.

Problèmes de santé mentale

Voir la section « **Quels renseignements importants dois-je connaître au sujet de CHAMPIX?** »

Grossesse

Si vous êtes enceinte ou avez l'intention de le devenir, parlez-en à votre professionnel de la santé.

Vous ne devez pas utiliser CHAMPIX si vous êtes enceinte, car on ignore si CHAMPIX est nocif pour l'enfant à naître.

Il vaut mieux cesser de fumer avant de devenir enceinte.

Allaitement

Comme de nombreux médicaments sont excrétés dans le lait maternel, vous devriez consulter votre professionnel de la santé avant de prendre CHAMPIX ou tout autre médicament.

L'emploi de CHAMPIX n'est pas recommandé chez les enfants de moins de 18 ans.

Blessures accidentelles, notamment dans le contexte de la conduite automobile et de l'utilisation de machines

Évitez les activités pouvant comporter des risques, comme la conduite automobile ou le maniement de machines dangereuses, tant et aussi longtemps que vous ne savez pas dans quelle mesure CHAMPIX peut affecter vos capacités. Certains patients ont signalé avoir éprouvé de la somnolence, des étourdissements, des pertes de conscience, des convulsions ou des problèmes de concentration pendant qu'ils conduisaient.

Convulsions

Informez votre professionnel de la santé si vous avez déjà eu des crises convulsives ou si vous souffrez d'épilepsie avant de commencer un traitement par CHAMPIX. Certaines personnes ont signalé avoir eu des convulsions pendant le traitement par CHAMPIX; parmi elles, certaines avaient des antécédents de crises convulsives, tandis que d'autres n'en avaient aucun.

Manifestations cardiaques ou vasculaires cérébrales

On a signalé l'apparition ou l'aggravation de troubles du cœur ou des vaisseaux sanguins (cardiovasculaires) chez des patients traités par CHAMPIX, surtout chez ceux qui souffraient déjà d'affections cardiovasculaires. À la lumière des renseignements disponibles à ce jour, il n'est pas possible de déterminer si CHAMPIX augmente le risque de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral.

Consultez votre professionnel de la santé si vous constatez des changements de nature cardiovasculaire durant le traitement par CHAMPIX. Obtenez une aide médicale d'urgence si vous présentez des symptômes de crise cardiaque, notamment l'un ou l'autre des symptômes suivants :

- malaise à la poitrine (pression, serrement, sensation de lourdeur ou douleur) qui persiste plus de quelques minutes ou qui s'estompe avant de réapparaître;
- douleur ou inconfort à un ou aux deux bras, au dos, au cou, à la mâchoire ou à l'estomac;
- essoufflement, transpiration, nausées, vomissements ou sensation d'ébriété s'accompagnant d'un malaise à la poitrine.

Obtenez une aide médicale d'urgence si vous présentez des symptômes d'accident vasculaire cérébral, notamment l'un ou l'autre des symptômes suivants :

- faiblesse soudaine ou engourdissement subit du visage, des bras ou des jambes, même temporaire;
- difficulté soudaine à parler ou à comprendre, ou confusion subite, même temporaire;
- troubles subits de la vision, même temporaires;
- maux de tête soudains, sévères et inhabituels;
- étourdissements – perte brusque d'équilibre, particulièrement en présence de l'un ou l'autre des symptômes mentionnés ci-dessus.

Somnambulisme

Des cas de somnambulisme ont été signalés chez des patients qui prenaient CHAMPIX et ont parfois entraîné des comportements susceptibles de nuire à la personne atteinte de somnambulisme ou à autrui, ou de causer des dégâts matériels. Si vous devenez somnambule, cessez de prendre CHAMPIX et parlez-en à votre professionnel de la santé.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES

La prise d'alcool durant le traitement par CHAMPIX peut accroître le risque de problèmes de santé mentale.

Les cas qui ont été rapportés se caractérisaient par :

- un comportement inhabituel et parfois agressif;
- des effets de l'alcool plus marqués que ceux qui étaient prévisibles compte tenu de la quantité d'alcool consommée;
- une amnésie (fait de ne plus se souvenir de ce qui s'est passé).

Emploi de CHAMPIX en association avec d'autres traitements pour cesser de fumer :

L'innocuité et les bienfaits de la prise simultanée de CHAMPIX et d'autres médicaments antitabac n'ont pas été étudiés. L'emploi de CHAMPIX n'est donc pas recommandé en association avec

d'autres médicaments pour cesser de fumer (p. ex., les traitements de remplacement de la nicotine). L'association de CHAMPIX avec un traitement de remplacement de la nicotine (p. ex., timbres, gomme ou inhalateur) ne devrait pas améliorer vos chances d'abandon du tabac et pourrait entraîner plus d'effets indésirables que CHAMPIX pris seul.

UTILISATION APPROPRIÉE DE CE MÉDICAMENT

Vous avez plus de chances de réussir à cesser de fumer si vous êtes motivé à le faire. Votre professionnel de la santé peut vous conseiller, vous encourager et vous recommander des sources de renseignements additionnels pour vous aider à atteindre votre but.

Pour accroître vos chances de succès, vous devriez prendre CHAMPIX en association avec un programme de counselling et de soutien, selon les recommandations de votre professionnel de la santé. D'ailleurs, CHAMPIX a été jumelé à un programme de counselling dans les études cliniques. Les provinces offrent des services gratuits d'assistance téléphonique qui permettent d'obtenir en tout temps de l'information et du soutien de la part d'un spécialiste sur l'arrêt du tabac. Pour obtenir la liste des services de téléassistance, il suffit de visiter le site Web de Santé Canada ou d'appeler le 1-800-CHAMPIX.

Prenez toujours CHAMPIX exactement comme votre professionnel de la santé vous l'a indiqué. En cas de doute, vérifiez auprès de votre professionnel de la santé.

REMARQUE : Ce médicament vous a été prescrit personnellement, en tenant compte de votre état de santé. N'en donnez pas à quelqu'un d'autre.

Choix de votre date d'arrêt

Vous pourrez continuer de fumer durant les premiers jours de votre traitement, soit jusqu'à la date que vous vous êtes fixée pour arrêter, le temps que la concentration de CHAMPIX augmente suffisamment dans votre organisme.

Avec CHAMPIX, vous avez trois possibilités pour ce qui est du choix de la date à laquelle vous cesserez de fumer. Parlez à votre professionnel de la santé pour connaître l'option qui vous conviendrait le mieux :

- **Date d'abandon fixe :** Vous fixez une date pour cesser de fumer et commencez à prendre CHAMPIX de 8 à 14 jours (de 1 à 2 semaines) avant la date en question. Vous devez prendre CHAMPIX pendant 12 semaines. Après 12 semaines de traitement, il se peut que votre professionnel de la santé vous recommande de poursuivre votre traitement par CHAMPIX pendant 12 autres semaines.

Ou

- **Date d'abandon souple :** Vous amorcez votre traitement par CHAMPIX, puis cessez de fumer de 8 à 35 jours plus tard (c'est-à-dire entre la 2^e et la 5^e semaine de

traitement). Vous devez prendre CHAMPIX pendant 12 semaines. Après 12 semaines de traitement, il se peut que votre médecin vous recommande de poursuivre votre traitement par CHAMPIX pendant 12 autres semaines.

Ou

- Abandon graduel : Vous commencez à prendre CHAMPIX et réduisez le nombre de cigarettes fumées avec l'objectif de cesser de fumer à la fin des 12 semaines de traitement. Par exemple, vous réduisez le nombre de cigarettes fumées de moitié à la 4^e semaine, vous réduisez de nouveau ce nombre de moitié (qui est maintenant de 25 %) à la 8^e semaine, puis vous cessez de fumer à la fin de la 12^e semaine. Vous pouvez cesser de fumer à tout moment avant la fin de la 12^e semaine de traitement si vous en êtes capable. Poursuivez le traitement pendant 12 autres semaines pour un total de 24 semaines de traitement.

Notez par écrit la date à laquelle vous commencerez à prendre CHAMPIX, la date que vous vous êtes fixée pour arrêter de fumer et la date à laquelle prendra fin votre traitement, et gardez cette information bien en vue (par exemple, sur le réfrigérateur ou la boîte de CHAMPIX).

Essayez le plus possible de respecter la date d'arrêt que vous vous êtes fixée. Si vous cédez à la tentation de fumer après cette date, n'abandonnez pas. Chez certaines personnes, quelques semaines sont nécessaires avant que CHAMPIX fasse pleinement effet.

Options posologiques

CHAMPIX doit être pris après un repas, avec un grand verre d'eau.

L'utilisation de CHAMPIX est toujours la même au cours de la première semaine de traitement, peu importe la dose prescrite.

Première semaine du traitement par CHAMPIX

Jour	Dose
Du 1 ^{er} au 3 ^e jour	Un comprimé CHAMPIX blanc (à 0,5 mg) une fois par jour.
Du 4 ^e au 7 ^e jour	Un comprimé CHAMPIX blanc (à 0,5 mg) deux fois par jour, soit un le matin et un le soir, à la même heure environ chaque jour.

Après la première semaine, votre professionnel de la santé peut vous recommander de poursuivre à la dose de 0,5 mg 2 fois par jour (**OPTION 1**) ou d'augmenter la dose à 1 mg 2 fois par jour (**OPTION 2**).

À partir de la 2^e semaine (jour 8), et pour le reste du traitement :

OPTION 1 : Poursuivre à la dose de 0,5 mg deux fois par jour

Jour	Dose
Du 8 ^e jour jusqu'à la fin du traitement	0,5 mg deux fois par jour : Un comprimé CHAMPIX blanc (à 0,5 mg) le matin et un le soir, à la même heure environ chaque jour.

Ou

OPTION 2 : Passer à 1 mg deux fois par jour

Jour	Dose
Du 8 ^e jour jusqu'à la fin du traitement	1 mg deux fois par jour : Un comprimé CHAMPIX bleu clair (à 1 mg) le matin et un le soir, à la même heure environ chaque jour.

La dose maximale de CHAMPIX est de 1 mg deux fois par jour.

D'après le peu de données dont on dispose, les deux doses ne semblent pas différer quant au taux d'abandon du tabac ou à la fréquence des effets secondaires graves sur la santé mentale (votre professionnel de la santé pourra vous donner plus d'information à ce sujet).

Une discussion avec votre professionnel de la santé s'impose afin de choisir la dose qui vous convient le mieux.

Si nécessaire, la dose peut être modifiée selon la façon dont vous tolérez CHAMPIX et l'efficacité perçue du traitement par vous et votre professionnel de la santé. Votre professionnel de la santé vous aidera à déterminer la dose qui vous convient.

Votre professionnel de la santé pourra vous recommander de réduire graduellement la dose à la fin du traitement par CHAMPIX, plutôt que d'interrompre brusquement l'utilisation du produit.

Puis-je fumer tout en prenant CHAMPIX?

Vous pouvez continuer de fumer avant votre date d'arrêt.

Si vous fumez après la date d'abandon fixée, vos chances de briser votre dépendance à la nicotine diminueront.

Après avoir commencé à prendre CHAMPIX, certaines personnes ont signalé un changement de goût des cigarettes.

Surdose :

En cas de surdosage, et ce, même en l'absence de symptômes, communiquez immédiatement avec un professionnel de la santé, le service des urgences d'un hôpital ou le centre antipoison de votre région.
--

Dose oubliée :

Ne doublez pas la dose pour compenser celle que vous avez oubliée. Il est important de prendre CHAMPIX régulièrement à la même heure chaque jour. Si vous oubliez une dose, prenez-la dès que vous vous en rendez compte, à condition que quelques heures seulement se soient écoulées depuis l'heure de prise prévue. Si le nombre d'heures écoulées dépasse les quelques heures ou si vous ne vous souvenez pas si vous avez pris ou non votre médicament, sautez la dose oubliée et prenez la prochaine à l'heure prévue.

Si vous avez des questions sur l'emploi de ce produit, posez-les à votre professionnel de la santé.

Réactions cutanées graves

Certains utilisateurs de CHAMPIX peuvent présenter des réactions cutanées graves (p. ex., éruption cutanée, enflure, rougeur ou peau qui pèle). Certaines de ces réactions peuvent mettre la vie en danger. Si vous présentez une éruption cutanée et que votre peau pèle ou que vous avez des cloques dans la bouche, près des yeux ou des organes génitaux, cessez de prendre CHAMPIX et consultez un médecin de toute urgence.

EFFETS SECONDAIRES ET MESURES À PRENDRE

Que vous preniez ou non un médicament pour cesser de fumer, vous pourriez ressentir les symptômes suivants : dépression, irritabilité, frustration, colère, nervosité, impatience ou difficulté de concentration. Votre appétit pourrait augmenter et vous pourriez prendre du poids.

Comme tous les médicaments, CHAMPIX peut entraîner des effets indésirables, mais ces derniers ne touchent pas nécessairement tous les patients.

Les effets indésirables de CHAMPIX sont généralement d'intensité légère ou modérée et se manifestent habituellement au cours des premières semaines du traitement.

Voici certains des effets indésirables les plus fréquents dont vous devez être au courant :

- nausées et vomissements
- troubles du sommeil
- maux de tête
- rêves étranges (rêves pénétrants, inhabituels ou plus fréquents; faible risque de cauchemars)
- somnolence, fatigue et étourdissements
- constipation, diarrhée et flatulence

Problèmes de santé mentale

Voir la section « **Quels renseignements importants dois-je connaître au sujet de CHAMPIX?** »

Cessez de prendre CHAMPIX si vous êtes aux prises avec un sentiment inhabituel ou accru d'agitation, d'agressivité, d'humeur dépressive ou d'hostilité, si vous avez des hallucinations, ou si vous nourrissez des idées destructrices envers vous-même ou autrui. Parlez de ces symptômes à votre professionnel de la santé.

Réactions allergiques

Certaines personnes ont des réactions allergiques à CHAMPIX. Ces réactions, parfois mortelles, comprennent l'enflure du visage, de la bouche (lèvres, gencives et langue) et de la gorge, lesquelles peuvent rendre la respiration difficile. Si vous éprouvez de tels symptômes, cessez de prendre CHAMPIX et consultez un médecin de toute urgence.

EFFETS SECONDAIRES GRAVES : FRÉQUENCE ET MESURES À PRENDRE

Symptôme / effet		Consultez votre médecin ou votre pharmacien		Cessez de prendre le médicament et obtenez des soins médicaux d'urgence
		Seulement pour les effets secondaires sévères	Dans tous les cas	
Rare	Réaction allergique : rougeur, démangeaison, enflure de la peau, urticaire, sensation de brûlure ou de piqûre, enflure dans la région du cou ou toute difficulté à respirer que vous n'aviez pas avant d'utiliser ce médicament			X
Rare	Réactions cutanées graves : peau qui pèle ou éruption cutanée accompagnée de cloques près de la bouche, des yeux ou des organes génitaux			X
Rare	Problèmes de santé mentale		X	X (dans les cas sévères ou s'il y a danger de comportement destructeur dirigé contre soi ou autrui)

EFFETS SECONDAIRES GRAVES : FRÉQUENCE ET MESURES À PRENDRE

Symptôme / effet		Consultez votre médecin ou votre pharmacien		Cessez de prendre le médicament et obtenez des soins médicaux d'urgence
		Seulement pour les effets secondaires sévères	Dans tous les cas	
Fréquence inconnue	Crise cardiaque : douleur à la poitrine souvent accompagnée d'une douleur à l'épaule gauche ou à la mâchoire, d'une sensation de serrement à la poitrine et de transpiration			X
Fréquence inconnue	Accident vasculaire cérébral : faiblesse, perte de sensibilité dans les membres ou le visage, difficulté à parler, maladresse ou perte de vision			X
Fréquence inconnue	Crises convulsives : perte de connaissance accompagnée de tremblements incontrôlables (convulsions)			X
Fréquence inconnue	Somnambulisme		X (et cessez de prendre CHAMPIX)	

Cette liste d'effets secondaires n'est pas complète. En cas d'effet inattendu ressenti lors de la prise de CHAMPIX, veuillez communiquer avec votre médecin ou votre pharmacien.

COMMENT CONSERVER LE MÉDICAMENT

Conservez CHAMPIX à la température ambiante (15 °C à 30 °C).

Gardez ce médicament hors de la portée et de la vue des enfants.

DÉCLARATION DES EFFETS INDÉSIRABLES SOUPÇONNÉS

Vous pouvez déclarer les effets indésirables soupçonnés associés à l'utilisation des produits de santé au Programme Canada Vigilance de l'une des 3 façons suivantes :

- En ligne à www.santecanada.gc.ca/medeffet
- Par téléphone, en composant le numéro sans frais 1-866-234-2345
- En remplissant un formulaire de déclaration de Canada Vigilance et en le faisant parvenir
 - par télécopieur, au numéro sans frais 1-866-678-6789
 - par la poste au : Programme Canada Vigilance Santé Canada
Indice postal 1908C
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Les étiquettes préaffranchies, le formulaire de déclaration de Canada Vigilance ainsi que les lignes directrices concernant la déclaration d'effets indésirables sont disponibles sur le site Web de MedEffet^{MC} Canada à www.santecanada.gc.ca/medeffet.

REMARQUE : Pour obtenir des renseignements relatifs à la gestion des effets secondaires, veuillez communiquer avec votre professionnel de la santé. Le Programme Canada Vigilance ne fournit pas de conseils médicaux.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez obtenir ce document et la monographie complète du produit, préparée pour les professionnels de la santé, à l'adresse <http://www.pfizer.ca> ou en communiquant avec le promoteur, Pfizer Canada SRI, au 1-800-463-6001.

Pfizer Canada SRI a rédigé ce dépliant.
17300, autoroute Transcanadienne, Kirkland (Québec) H9J 2M5

Dernière révision : 22 janvier 2019